



Mettre un coup d'arrêt à la situation catastrophique des effectifs dans les Hauts-de-Seine

Au 1er septembre 2014 le déficit des effectifs dans le département est sans précédent : -94 B, -76 C.

Quelques situations locales (par RAN, les deux filières confondues) :

- En B: Neuilly : -8,1 ; Nanterre : -21,6 ; Colombes : -6,4 ; Montrouge : - 5,2 ; Boulogne : -6,9.
- En C : Asnières : -3,8 ; Gennevilliers : -7,4 ; Nanterre : -14,5 ; Suresnes : -5,9 ; Boulogne : -11,3 ; Saint-Cloud : -5,7...

De nombreux postes comptables sont en sous-effectif de B. Le sous-effectif dans la catégorie B s'ajoute aux 49 suppressions d'emplois intervenues en 2014. Par rapport à l'effectif 2013, ce sont 143 contrôleurs qui manquent, soit 14% des postes B implantés dans la direction.

Que reste-t-il des 21 implantations d'emplois C annoncées au titre de 2014 quand 76 vacances sont constatées dans la catégorie?

Aux suppressions d'emplois officielles s'ajoute un sous-effectif permanent délibérément entretenu qui constitue autant de suppressions d'emplois déguisées.

Et pour 2015 les lettres de cadrage gouvernementales mentionnent 2500 nouvelles suppressions d'emplois aux Finances. Postes vacants et suppressions d'emplois découlent directement du « pacte de responsabilité » Hollande-MEDEF et de son volet de 50 milliards de réduction de la dépense publique.

L'action des personnels et des élus syndicaux a contraint l'administration au plan national à recruter un supplément de 907 cadres C par appel à la liste complémentaire du concours.

Mais ces recrutements sont loin de combler les déficits existants.

Dans le même temps de nouvelles tâches apparaissent (révision foncière, gestion du CICE...), la charge de travail ne cesse de croître et la législation de se compliquer.

Par exemple, selon le rapport annuel 2013 de la DGFIP, les demandes gracieuses ont progressé de 20 % entre 2011 et 2013, pour atteindre 1,2 million l'an dernier. Plus de 80 % d'entre elles émanent des particuliers. Celles concernant l'impôt sur le revenu ont bondi de 22 % en deux ans, contre 14 % pour la taxe d'habitation et 18 % pour la redevance audiovisuelle.

Les tensions avec les contribuables sont également à la hausse. Et ce ne sont pas les mesures fiscales 2014 (suite de la disparition de la case E, baisse du plafond du quotient familial, imposition de la part employeur de la complémentaire santé pour le privé...) qui vont améliorer le climat dans les accueils.

Dans ce contexte, avec de tels sous effectifs, comment les services vont-ils pouvoir effectuer leurs missions, dans quelles conditions les agents vont-ils devoir travailler ?

D'autant que l'administration entend bien poursuivre les concentrations-suppressions de services. Dans le département, après les fusions de SIP (Nanterre et Boulogne), sont annoncées la mise en place des PCR (Pôles de contrôle des revenus et du patrimoine), le transfert de la trésorerie d'Issy-Vanves sur le site du SIP et les déménagements de brigades en découlant, le regroupement de PCE (sur Asnières, Courbevoie, Levallois).

Prochainement sera présenté le « schéma pluri-annuel d'adaptation du réseau » pour les années 2016 à 2019. La réforme territoriale et la création de la métropole du Grand Paris, qui prévoit la disparition pure et simple du département des Hauts-de-Seine, font peser de lourdes menaces sur le devenir de la direction départementale et de son réseau de trésoreries et de services déconcentrés.

Devant la dégradation sans précédent de la situation des effectifs la section CGT a demandé que les sections syndicales soient reçues en audience à la direction générale.

Sur le site du SIP de Suresnes les agents réunis en HMI courant juillet ont décidé une pétition pour le pourvoi de tous les postes vacants (4 dans le service) et une délégation a été reçue par la direction le 21 août (cf. compte rendu en ligne sur le site de la section). La direction a annoncé l'affectation sur le site d'un agent ALD et de deux EDRA pour septembre. Elle attend l'arrivée mi-novembre des C stagiaires recrutés sur la liste complémentaire. La mobilisation pour le pourvoi de tous les postes vacants reste d'actualité.

La situation de Suresnes n'est pas isolée.

La CGT appelle tous les agents à faire le point partout de la situation exacte des effectifs et des besoins en personnel au regard de la charge de travail et des missions à exercer. Elle les invite à établir dans chaque service leurs cahiers de revendications et à participer aux heures d'information qu'elle tiendra sur tous les sites en septembre.

**POURVOI DE TOUS LES POSTES VACANTS
ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET CREATIONS A HAUTEUR DES
BESOINS
ARRET DES SUPPRESSIONS-CONCENTRATIONS DE SERVICES ; MAINTIEN DE
TOUS LES SITES.**

✂ -----

Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

✂ -----

cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr
WWW.financespubliques@cgt.fr/92